

DECLARATION DE LA CGT A LA REUNION CE DU JEUDI 14 JANVIER 2010

Depuis le mois de novembre 2008, et tout au long de l'année 2009, l'ensemble des salariés de l'usine ont subi tant en terme de salaire qu'en terme de positionnement de l'ensemble des jours de repos et de congés annuels, les effets de la crise dont ils ne sont en rien responsables.

Cette crise financière issue des dérives scandaleuses du capitalisme, touche bien évidemment les catégories sociales les plus fragiles, y compris au sein de notre entreprise.

L'ensemble des mesures que vous entendez mettre en œuvre pour le mois de février, cumulées à celles déjà mises en œuvre en janvier, démontre que faute d'en sortir nous continuons à nous enliser un peu plus dans cette crise.

Malheureusement ce sont encore et toujours les salariés qui sont mis à contribution.

Personne n'a oublié qu'y compris pendant les années fastes, les salariés ont été les oubliés du partage des richesses. Toutes sortes de prétextes étaient invoquées alors. Cette situation consistant à privilégier le rendement des dividendes attribués aux actionnaires plutôt que de rétribuer le travail de celles et ceux qui créent les richesses de l'entreprise, se poursuit encore cette année.

La preuve en est donnée par les augmentations de salaires qui en 2010 frisent l'indécence particulièrement pour les catégories ouvriers et employés.

Ca doit être ça que Michelin appelle le respect des personnes.

Lors de la réunion du 26 novembre vous avez présenté le calendrier collectif et les éléments essentiels du PA pour 2010 avec les informations suivantes :

- Tonnage prévu à 24500 tonnes avec un rythme de 2000 tonnes mensuelles sur les premiers mois de l'année et des volumes plus importants à produire en 2^{ème} partie d'année si hypothèses commerciales confirmées. Sur effectif de l'usine avec un plan de charge à 24 500 tonnes plus marqué en début d'année.
- Samedis matin non travaillés sur l'année plus fermeture 2^{ème} partie de la semaine 19
- Production potentielle entre 28 et 29 000 tonnes avec l'effectif usine.

Nous vous posons les questions suivantes :

1/ A quel moment seront confirmées les hypothèses commerciales ?

2/ Pourquoi ne pas produire plus en début d'année d'autant que le niveau des stocks est bas ?

3/A combien fixez-vous l'effectif nécessaire pour atteindre les 40 000 tonnes initialement prévues ?

A l'ordre du jour de cette réunion du 14 janvier vous présentez un nouveau projet de modification du calendrier collectif avec une prévision de fermeture usine du 12 au 20 février pour les secteurs « crus » et jusqu'au 22 pour les secteurs « cuits », ainsi que la pose d'une journée supplémentaire.

4/Comment sera pointée cette journée ?

Vous argumentez que pour mettre en œuvre ces mesures vous devez rouvrir les samedis matins sur la 2^{ème} partie de l'année.

5/Est-ce par rapport à l'accord 35 heures ?

6/Sommes-nous toujours dans une configuration de prévisions à court terme ne dépassant pas le mois, identique à l'année 2009 ?

Ces mesures que vous mettez en œuvre ne présentent que des effets néfastes pour les salariés qui une nouvelle fois vont encore faire les frais de la cupidité des gros actionnaires.

Nous pensons que l'ensemble de ces mesures s'inscrit dans un processus visant tout simplement à instaurer de façon pérenne la flexibilité sous toutes ses formes, y compris en distillant des informations visant à préparer les salariés à toute éventualité.

L'accord souhaité par Michelin sur le CET négatif totalement inacceptable s'inscrit pleinement dans cette démarche.

La délégation CGT émet un avis négatif à vos projets.